

LES TELESERVICES DU CNAPS

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL



Bienvenue sur les "Téleservices du CNAPS"

Vous voulez vérifier la validité d'un titre individuel :

- cartes professionnelles, autorisations préalables ou provisoires
- agréments (dirigeants, gérants ou associés)"



Vous voulez vérifier la validité de l'autorisation d'exercer d'une société de sécurité privée



Vous souhaitez remplir et imprimer le formulaire de renouvellement de votre carte professionnelle



Vous êtes une entreprise de sécurité privée et vous voulez accéder à l'espace réservé pour effectuer une vérification groupée de la validité des cartes professionnelles de vos salariés



Vous souhaitez suivre l'avancement de votre dossier



Depuis 1er décembre 2014, le CNAPS propose une nouvelle plateforme de téléservices qui met à disposition des professionnels de la sécurité privée davantage de fonctionnalités en ligne.

SOMMAIRE

| | |
|--|---------|
| De nouveaux services en ligne à partir du 1 ^{er} décembre 2014..... | Page 3 |
| Accéder aux Téléservices du CNAPS depuis le site internet www.cnaps-securite.fr ... | page 4 |
| Le téléservice « Titre individuel »..... | Page 5 |
| Le téléservice « Autorisation société »..... | Page 7 |
| Le téléservice « Renouvellement carte professionnelle »..... | Page 8 |
| Le téléservice « Suivi de dossier »..... | Page 9 |
| Le téléservice « Espace entreprise »..... | Page 11 |

Le CNAPS 2.0 : de nouveaux services en ligne à partir du 1er décembre 2014 sur www.cnaps-securite.fr

Que vous soyez agent de sécurité privée, dirigeant d'entreprise de sécurité privée ou acheteur, cette plateforme des téléservices du CNAPS vous permet, dans l'esprit CNAPS 2.0, avec simplicité, efficacité et rapidité :

- de bénéficier de l'information la plus complète et toujours à jour ;
- de vérifier en un clic la validité de vos autorisations et agréments ;
- de suivre en ligne le cheminement du traitement de vos demandes de titres.

Vous êtes un agent privé de sécurité ou vous souhaitez le devenir :

⇒ vérifiez vous-même la validité de votre autorisation préalable ou de votre carte professionnelle, en saisissant simplement votre nom et votre numéro CNAPS sur « Téléservices du CNAPS » ;

⇒ pré-remplissez vous-même en ligne votre demande de renouvellement de carte professionnelle sur Téléservices du CNAPS, avant de l'adresser par voie postale à votre délégation territoriale du CNAPS. Cette procédure sera totalement dématérialisée avant la fin de l'année 2015.

Vous êtes un dirigeant, un gérant ou un associé d'une entreprise de sécurité privée :

⇒ vérifiez vous-même que votre agrément est valide, en saisissant simplement votre nom et votre numéro CNAPS sur Téléservices du CNAPS.

Deux nouveaux services vous sont également offerts :

⇒ vérifiez désormais vous-même et en ligne, la validité de l'autorisation de votre entreprise ainsi que celles des différents établissements qui la composent, en saisissant simplement vos numéros d'autorisation et vos numéros de SIRET sur Téléservices du CNAPS.

⇒ vous souhaitez employer un salarié ou vérifier très régulièrement les cartes professionnelles de vos salariés actuels ? Sur Téléservices du CNAPS, créez en ligne un compte « Entreprise » qui vous permet de piloter la situation administrative de l'ensemble de vos salariés, sans avoir à saisir à chaque connexion leurs identifiants. Vous pouvez créer des listes (par établissement, par site client, etc.) en fonction de vos besoins et éditer des tableaux de bord personnalisés.

Que vous soyez agent, dirigeant ou associé :

⇒ vous pouvez également suivre en temps réel sur « Téléservices du CNAPS » vos demandes au CNAPS (autorisation d'entrée en formation, carte professionnelle, renouvellement de carte professionnelle, agrément du dirigeant, autorisation d'exercer pour les entreprises).

Vous êtes un acheteur :

⇒ Vérifiez désormais vous-même, et en ligne, l'autorisation d'exercer de l'entreprise avec laquelle vous travaillez ou envisagez de travailler sur « Téléservices du CNAPS ».

ACCEDER AUX TELESERVICES DU CNAPS DEPUIS LE SITE INTERNET

www.cnaps-securite.fr

CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE

Rechercher

Espace sécurisé

Accueil | Présentation | Actualités | Textes officiels | Vos démarches | Recrutement | Liens

Activités privées de sécurité : des professions réglementées

Le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) est un établissement public administratif placé sous tutelle du ministère de l'Intérieur. Il est chargé de l'agrément, du contrôle et du conseil des professions de sécurité privées.

Vous êtes

- une entreprise ou un professionnel
- un journaliste
- un agent du CNAPS

Editorial

Il y a près de trente ans, le 12 juillet 1983, était promulguée après de graves événements, la première loi réglementant les activités privées de sécurité en France.

Les Téléservices du CNAPS

Pour suivre en ligne votre demande de titre et consulter leur validité, le CNAPS ouvre sa nouvelle plateforme de services en ligne.

A la Une

Le CNAPS entre dans l'ère 2.0 - A découvrir au 1er décembre : de nouveaux services en ligne

3èmes Assises de la sécurité privée 2014

La délégation territoriale Nouvelle-Calédonie du CNAPS a déménagé

Focus sur l'activité du CNAPS pour les huit premiers mois de 2014

Demande de titre et consultation du Traitement des Antécédents Judiciaires (TAJ)

La délégation territoriale Antilles-Guyane du CNAPS a déménagé

Le CNAPS est désormais chargé de la régulation et du contrôle administratif des activités privées de protection des navires

A l'occasion des 2es rencontres nationales des CIAC du CNAPS, M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, s'adresse à la sécurité privée

RENOUVELLEMENT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE : MODE D'EMPLOI

En cliquant sur « LES TELESERVICES DU CNAPS » à partir de la page d'accueil du site internet, vous accédez à la plateforme des téléservices.

ACCUEIL

CNAPS / TELESERVICES

Bienvenue sur les "Téléservices du CNAPS"

Vous voulez vérifier la validité d'un titre individuel :
- cartes professionnelles, autorisations préalables ou provisoires
- agréments (dirigeants, gérants ou associés)

Vous voulez vérifier la validité de l'autorisation d'exercer d'une société de sécurité privée

Vous souhaitez remplir et imprimer le formulaire de renouvellement de votre carte professionnelle

Vous êtes une entreprise de sécurité privée et vous voulez accéder à l'espace réservé pour effectuer une vérification groupée de la validité des cartes professionnelles de vos salariés

Vous souhaitez suivre l'avancement de votre dossier

Titre Individuel

Autorisation Société

Renouvellement Carte Professionnelle

Espace Entreprise

Suivi de dossier

CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE

LE TELESERVICE « TITRE INDIVIDUEL »


CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL > TITRE INDIVIDUEL

Q Vérification de la validité d'un titre individuel

Nom du titulaire du titre * :

N° CNAPS du titre * : 7 derniers chiffres du N° de titre

Reproduisez les caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus * : 

* mentions obligatoires

PROCES DE SECURITE

Téléservices V2.5.4 - 25/11/2014 13H20

Mentions légales

En saisissant...

- (1) le nom du titulaire du titre ;
- (2) les 7 derniers chiffres du numéro du titre ;
- (3) et un code de sécurité ;

... vous visualisez le statut (valide ; non valide ; inconnu) du ou des titres de la personne physique.

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL > TITRE INDIVIDUEL > RESULTAT

Nouvelle vérification

Résultat de la recherche

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Date de la recherche : Jeudi 27 Novembre 2014 à 14:29:24

Carte professionnelle

Statut : Valide

Numéro du titre :

Date de fin de validité : 22/03/2015

Activités : Surveillance humaine ou électronique

Entre six et trois mois de l'échéance de votre carte professionnelle, ce bouton s'affiche et vous permet de compléter en ligne une demande de renouvellement.

Les résultats de la recherche peuvent être imprimés avec mention de la date et de l'heure de la consultation.



Le message suivant s'affiche en cas d'erreur de saisie ou de titre inconnu. Avant d'interroger par courriel la délégation territoriale du CNAPS compétente pour confirmation de ce résultat, il est recommandé de vérifier préalablement les éléments de recherche, puis de réessayer.

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL > TITRE INDIVIDUEL > RESULTAT

Nouvelle vérification

Résultat de la recherche

Données saisies inconnues

Rappel de votre recherche :

Nom : bartolomeo

Numéro saisi : 0156328

Date de la recherche : Lundi 15 Décembre 2014 à 15:03:03

Résultat :

Les données saisies ne correspondent à aucun titre connu.

Veillez vérifier les éléments de votre recherche et les éventuelles erreurs de saisie puis réessayez.

Vous pouvez obtenir confirmation de ce résultat auprès de la délégation territoriale compétente pour votre département de résidence : www.cnaps-securite.fr

Imprimer

LE TELESERVICE « AUTORISATION SOCIETE »

CNAPS / TELESERVICES



ACCUEIL > AUTORISATION SOCIETE

Le Téléservice « AUTORISATION SOCIETE » permet de vérifier la validité de l'autorisation d'exercer d'une entreprise ainsi que celle des différents établissements qui la composent (autorisations d'exercer pour les sociétés, autorisations de fonctionnement pour un service interne de sécurité).

Rechercher

Numéro de SIRET de la société * :

N° CNAPS du titre * : 7 derniers chiffres du N° de titre

Entrez les caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus * :

Envoyer la demande

* mentions obligatoires

Téléservices V2.5.4 - 25/11/2014 13h20

Mentions légales

En saisissant...

- (4) le numéro de SIRET de l'établissement ;
 - (5) les 7 derniers chiffres du numéro du titre ;
 - (6) et un code de sécurité ;
- ... vous visualisez le statut (valide ; non valide ; inconnu) de l'autorisation de l'établissement.

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL > AUTORISATION SOCIETE > RESULTAT

Nouvelle vérification

Résultat de la recherche

Dénomination sociale :

Forme sociale :

Code NAF : 80.10Z

N° Siret :

Indicateur établissement : Principale

Date de la recherche : Jeudi 27 Novembre 2014 à 14:31:31

Autorisation d'exercer

Statut : Valide

Numéro du titre :

Date de fin de validité : 04/12/2112

Activités : Surveillance ou gardiennage

Les résultats de la recherche peuvent être imprimés avec mention de la date et de l'heure de la consultation du téléservice.

Imprimer

CNAPS / TELESERVICES



ACCUEIL > CARTE PROFESSIONNELLE

Q Vérification de la validité de votre carte professionnelle

Le Téléservice « RENOUELEMENT CARTE PROFESSIONNELLE » permet au titulaire d'une carte professionnelle de pré-remplir en ligne une demande de renouvellement de sa carte professionnelle, avant de l'adresser par voie postale au CNAPS.

Nom du titulaire du titre * : ?

N° CNAPS du titre * : 7 derniers chiffres du N° de titre ?

les caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus * : 

* mentions obligatoires

En saisissant...

- (1) le nom du titulaire ;
- (2) les 7 derniers chiffres du numéro du titre ;
- (3) et un code de sécurité ;

... vous accédez au formulaire de demande de renouvellement pré-rempli et à compléter.

Téleservices V2.5.4 - 25/11/2014 13h20

Mentions légales

Renouvellement de votre carte professionnelle

Votre carte professionnelle N° XXXXXXXXXX

→ Explications :

Le formulaire ci-dessous vous permet d'obtenir le renouvellement de votre carte professionnelle. Le renouvellement doit être demandé au moins trois mois avant la date d'expiration. Faute de vous conformer à cette obligation, vous ne pourrez plus exercer une activité privée de sécurité à partir de la date d'expiration de votre carte professionnelle actuelle.

Vous pouvez soit renseigner le formulaire à l'écran avant de l'imprimer soit imprimer le formulaire et le compléter de manière manuscrite et lisible.

Ce formulaire comporte des champs pré-remplis (en grisé) qui ne sont pas modifiables.

En cas d'erreur dans un champ pré-rempli vous devez indiquer les corrections à apporter dans le champ commentaire suivant. Par exemple : erreur dans la date de naissance, erreur dans l'orthographe du nom ou du prénom...

Le formulaire ne peut pas être enregistré pour être complété ultérieurement. Aucune donnée n'est conservée par le téléservice après l'impression du formulaire. Attention le téléservice ne permet pas l'envoi en ligne. Une fois imprimée, votre demande de renouvellement intégralement complétée et signée doit être envoyée par courrier, accompagnée des pièces justificatives, à la délégation territoriale du CNAPS compétente pour le département dans lequel vous avez votre domicile actuel.

A défaut d'une qualité satisfaisante de la photocopie de votre pièce d'identité, votre demande ne pourra être traitée.

Les entreprises peuvent proposer de centraliser les demandes de leurs salariés et de les transmettre directement au CNAPS. Si votre employeur ou l'un de vos employeurs a mis en place ce service, vous avez la possibilité d'accepter ou non d'y avoir recours. Dans tous les cas, vous devez compléter la rubrique numéro 4 de ce formulaire.

En toutes hypothèses, un seul dossier de renouvellement devra parvenir aux services du CNAPS, qu'il soit adressé par vos soins ou par votre employeur.

→ 01. N° de ma carte pro actuelle :

→ 02. Je précise mon identité et mon adresse :

→ 03. Je vérifie la liste des pièces justificatives à joindre à mon dossier :

→ 04. Je choisis la procédure de dépôt de ma demande :

→ 05. Je signe ma demande :

Fait à :

Le :

Rappel : Une fois imprimé et complété veuillez ne pas oublier de signer le formulaire et de joindre les pièces jointes

Cette procédure n'est pas dématérialisée et l'application ne conserve pas le formulaire. Une fois renseignée, vous devez imprimer, dater et signer la demande, avant de l'adresser par voie postale à la délégation territoriale compétente pour votre département de domicile.



CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL • SUIVI DOSSIER

Vérification de l'avancement d'un dossier

Le Téléservice « SUIVI DE DOSSIER » permet de s'informer en temps réel sur l'avancement de l'instruction d'une demande de titre (autorizations préalable ou provisoire, carte professionnelle, renouvellement de carte professionnelle, agrément du dirigeant, autorisation d'exercer pour les entreprises, autorisation de fonctionnement pour les services internes de sécurité).

Nom du bénéficiaire ou N° SIRET * :

N° de dossier * :

Saisissez les caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus * :

Envoyer la demande
* mentions obligatoires

En saisissant...

- (1) le nom du demandeur ou le numéro de SIRET de l'établissement ;
 - (2) le numéro du dossier de demande de titre ;
 - (3) et un code de sécurité ;
- vous êtes informés de l'état d'avancement de la demande de titre.

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL • SUIVI DOSSIER > RESULTAT

Nouvelle vérification

Résultat de la recherche

Rappel de votre recherche

Nom / SIRET :

N° de dossier :

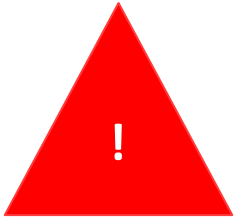
Date de la recherche : Jeudi 27 Novembre 2014 à 14:39:40

Résultat :

Nature du titre : Carte professionnelle
Etat du dossier : Dossier complet, instruction en cours

Les résultats de la recherche peuvent être imprimés avec mention de la date et de l'heure de la consultation.

Imprimer



Il n'est plus nécessaire d'appeler le standard du CNAPS
pour se tenir informé de l'avancement d'une demande de titre :

Le Téléservice « Suivi de dossier » vous renseigne en temps réel !

Le numéro de dossier communiqué par le CNAPS est indispensable pour accéder au téléservice « Suivi de dossier » :

- **Vous avez déposé votre demande de titre avant le 1^{er} décembre 2014 :** vous devez demander par courriel votre numéro de dossier à la délégation territoriale du CNAPS chargée de son instruction.
- **Vous avez déposé votre demande de titre après le 1^{er} décembre 2014 :** vous recevrez un courrier du CNAPS qui vous précise votre numéro de dossier.

| Implantations territoriales du CNAPS | Adresse électronique |
|--------------------------------------|--|
| DT Ile-de-France | cnaps-dt-idf@interieur.gouv.fr |
| DT Sud | cnaps-dt-sud@interieur.gouv.fr |
| DT Ouest | cnaps-dt-ouest@interieur.gouv.fr |
| DT Nord | Cnaps-dt-nord@interieur.gouv.fr |
| DT Sud-Est | cnaps-dt-sud-est@interieur.gouv.fr |
| DT Sud-Ouest | cnaps-dt-sud-ouest@interieur.gouv.fr |
| DT Est | cnaps-dt-est@interieur.gouv.fr |
| DT Antilles-Guyane | cnaps-dt-ag@martinique.pref.gouv.fr |
| DT Océan indien | cnaps974@reunion.pref.gouv.fr |
| DT Polynésie française | cnaps-dt-polynesie@interieur.gouv.fr |
| DT Nouvelle-Calédonie | cnaps-dt-sud-nouvelle-caledonie@interieur.gouv.fr |

CNAPS / TELESERVICES

SECURITE

ACCUEIL > ESPACE ENTREPRISE

« ESPACE ENTREPRISE » est un téléservice réservé au chef d'entreprise qui leur permet de piloter la situation administrative de l'ensemble de leurs salariés, sans avoir à saisir à chaque connexion leurs identifiants.

Pour bénéficier de cette fonctionnalité, vous devez disposer d'un compte qu'il vous est possible de créer en ligne, dès votre première connexion, en accédant à la page de création de compte.

Courriel * :

Mot de Passe * :
[J'ai perdu mon mot de passe?](#)

caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus * :

Vous n'avez pas encore de compte pour accéder à l'espace Entreprise ?
[Créer un compte maintenant](#)

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL > ESPACE ENTREPRISE > CREER UN PROFIL

Création d'un compte dirigeant

Après avoir renseigné et enregistré les informations obligatoires vous concernant ainsi que celles relatives à l'autorisation d'exercer de votre entreprise, vous recevez par courriel un identifiant ainsi qu'un mot de passe à personnaliser lors de votre première connexion à votre compte.

Nom * :

Prénom * :

Date de naissance * :

Courriel * :

N° CNAPS du N° d'agrément dirigeant * : ?

N° Siret * :

N° CNAPS du N° de l'autorisation d'exercer * : ?

Saisissez les caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus * :

* mentions obligatoires

Une fois votre compte ouvert, vous pouvez créer des listes pour vérifier très régulièrement la validité de la carte professionnelle de vos salariés.

Grâce à la fonction « Gérer libellés », vous pourrez adapter ces rubriques en fonction de vos besoins (par établissement ou par site client) et éditer des tableaux de bord personnalisés.

Des alertes vous informent en temps réel, et suivant un code couleur prédéfini, des éventuelles modifications de statut de ces titres.

CNAPS / TELESERVICES

ACCUEIL > ESPACE ENTREPRISE

PrenomPP L355707 Déconnexion

Liste des Agents Gérer libellés Imprimer la liste ?

Filter par: ? Afficher 10 éléments

| Nom | Prénom | N° CNAPS | Statut | Changement Statut | Alerte | Fin de validité | Libellé 1 | Libellé 2 | Libellé 3 | Détail | Modifier | Supprimer |
|---------|----------|----------|------------|-------------------|--------|-----------------|-----------|-----------|-----------|--------|----------|-----------|
| B321 | PrenomPP | 0107851 | Valide | 02/09/2014 | | 27/12/2014 | | BORDEAUX | | Q | | X |
| C309 | PrenomPP | 0000410 | Valide | 02/09/2014 | | 08/04/2015 | | | | Q | | X |
| C89316 | PrenomPP | 0040368 | Non valide | 16/07/2014 | | | | | | Q | | X |
| D18 | PrenomPP | 0071013 | Valide | 11/08/2014 | | 16/09/2014 | | BORDEAUX | | Q | | X |
| JOSIA | | 0366488 | Inconnu | 21/10/2014 | | | | | | Q | | X |
| L101523 | PrenomPP | 0048608 | Valide | 16/07/2014 | | 19/07/2014 | | | | Q | | X |
| L308 | PrenomPP | 0071969 | Valide | 02/09/2014 | | 17/09/2014 | | | | Q | | X |
| L93 | PrenomPP | 0009521 | Valide | 18/08/2014 | | 17/01/2015 | | | | Q | | X |
| L97113 | PrenomPP | 0045061 | Valide | 25/06/2014 | | 21/02/2016 | | | | Q | | X |
| M299 | PrenomPP | 0068660 | Valide | 02/09/2014 | | 08/09/2014 | | | | Q | | X |

Affichage de 1 à 10 sur 1

Chaque carte professionnelle peut être consultée individuellement et en détail.

Premier Précédent 1 2 Suivant Dernier

Votre liste peut être modifiée à tout moment, par l'ajout ou la suppression d'une ligne.

**Pour tout autre renseignement complémentaire
concernant l'utilisation des Téléservices du CNAPS,
vous pouvez adresser un courriel à :
cnaps-support-dracar@interieur.gouv.fr**